

AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'EXPULSION D'ÉTUDIANTS CANADIENS DE TAIWAN—LA QUESTION DE LA RIPOSTE

[Traduction]

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, compte tenu des changements récents survenus dans nos relations avec Taïwan et de l'expulsion de ce pays d'un certain nombre d'étudiants canadiens, le gouvernement canadien prend-il des mesures de représailles à l'égard des étudiants de Taïwan ou de Taipei dans notre pays?

• (3.30 p.m.)

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur.

M. Peters: Puisqu'il s'agit de représailles d'ordre politique et que les étudiants n'y sont pour rien, puis-je demander au ministre si ce ne serait pas dans l'intérêt de notre gouvernement de riposter?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES NATIONS UNIES

L'ADMISSION DE LA CHINE—LE CANADA ET LA RÉOLUTION DE L'ALBANIE

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si l'on a décidé de la façon dont la délégation du Canada votera sur la résolution de l'Albanie concernant l'admission de la Chine à l'Assemblée générale des Nations Unies et dans ce cas, qu'a-t-on décidé?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le gouvernement va voter pour la résolution de l'Albanie et contre toute motion de procédure qui empêcherait les Nations Unies de prendre une décision franche à ce sujet.

* * *

AFFAIRES URBAINES

LES PROJETS POUR MONTRÉAL—LA QUESTION DE L'APPROBATION FÉDÉRALE

M. Norman A. Cafik (Ontario): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Le ministre a-t-il approuvé les projets d'urbanisme pour la ville de Montréal, annoncés dans la *Gazette* de Montréal, ce matin?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, cette nouvelle m'a à la fois surpris et déçu. Surpris, car je n'ai pas encore eu l'occasion d'examiner la proposition et encore moins de l'approuver, et déçu, parce qu'avec une nouvelle prématurée

[L'hon. M. Marchand (ministre de l'Expansion éc.)]

comme celle-là, il est difficile de poursuivre des négociations en toute bonne foi.

[Plus tard]

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre d'État chargé des affaires urbaines. Comme nous avons appris que la ville de Montréal obtiendrait d'Ottawa une aide de plusieurs millions de dollars à des fins de rénovation urbaine, le ministre peut-il me dire si le gouvernement envisage d'étendre ce programme à d'autres villes du Canada?

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, je viens de nier qu'on ait accordé une telle aide à la ville de Montréal.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'ENTENTE OTTAWA-HALIFAX—LES DEMANDES SUPPLÉMENTAIRES

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Le ministre dirait-il si la formalité de la signature de l'accord conclu entre son ministère et la province de la Nouvelle-Écosse a eu lieu et, si oui, peut-il indiquer à quelle étape en sont les demandes supplémentaires à l'égard de cet accord?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, est-il possible de savoir de quel accord parle l'honorable représentant?

M. McCleave: En avez-vous tant avec la Nouvelle-Écosse?

L'hon. M. Marchand: Nous en avons un sur les grandes routes, un sur le programme de l'ARDA, et bien d'autres.

M. Forrestall: Il y a environ deux semaines, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a dit, suivant un en-tête de notre quotidien, qu'un accord dans le cadre du programme du ministère de l'Expansion économique régionale avait été conclu avec les autorités fédérales. C'est un accord-cadre qui embrasse de nombreuses régions, notamment les centres métropolitains de croissance qui sont désignés.

L'hon. M. Marchand: J'aimerais que le député relise l'article et me dise exactement de quel programme il parle.

M. l'Orateur: Le député d'Athabasca a la parole.

M. Forrestall: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Par trois fois il nous est arrivé, à la population entière de la Nouvelle-Écosse et à moi-même, d'apprendre la conclusion d'accords-cadres entre les autorités fédérales et les autorités provinciales avant qu'ils ne soient annoncés à la Chambre. Ou bien il y a quelqu'un qui se fourvoie lamentablement ou bien il y a quelqu'un qui ment. Je n'accuse pas le ministre, mais j'ai des doutes sérieux quant à la véracité des propos du premier ministre de la Nouvelle-Écosse.